

## Guide de l'énergie et de son équipement : 1957-1958

**Légende:** A l'occasion de la mise en place d'Euratom, le Guide de l'énergie et de son équipement établit le bilan énergétique de la Belgique et des Pays-Bas.

**Source:** LESOURD, Olivier (sous la dir.). Guide de l'énergie et de son équipement, 1957-1958. Paris: Editions Olivier Lesourd, 1957.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/guide\\_de\\_l\\_energie\\_et\\_de\\_son\\_equipement\\_1957\\_1958-fr-81e88a6c-119c-4405-8622-f0364762acfe.html](http://www.cvce.eu/obj/guide_de_l_energie_et_de_son_equipement_1957_1958-fr-81e88a6c-119c-4405-8622-f0364762acfe.html)

**Date de dernière mise à jour:** 21/10/2012

## Guide de l'énergie et de son équipement : 1957-1958

[...]

### La Belgique

Actuellement, la Belgique assure sa consommation d'énergie, à raison de 90 %, par le charbon extrait dans le pays.

L'extraction de houille, qui atteint actuellement sensiblement 30 millions de tonnes, devrait pouvoir être portée à 35 millions de tonnes, mais ce chiffre constitue, semble-t-il, un maximum. Sur la base d'un développement économique moyen, cette production couvrira sensiblement la consommation annuelle d'ici une dizaine d'années. Par la suite, il deviendra nécessaire d'importer des quantités accrues de charbon ou de produits pétroliers.

L'énergie nucléaire pourrait apporter à la Belgique un appoint énergétique important, d'autant plus qu'elle possède des ressources importantes de minerai d'uranium au Congo belge.

Indépendamment du centre d'Etude pour les Applications de l'Energie Nucléaire (CEAN) à Mol, chargé des recherches appliquées, qui a déjà installé un réacteur de recherche actuellement en service, et qui en a commandé un second à haut flux, 5 associations se sont créées en vue de développer l'emploi de l'énergie nucléaire :

- le Syndicat d'Etude de l'Energie Nucléaire (SEEN), groupant 22 sociétés industrielles, dont le but est l'étude, la construction, la mise en service et l'exploitation des moyens de production de l'énergie nucléaire ;
- le Syndicat d'Etudes des Centrales Atomiques (SYCA), groupant les principales sociétés belges de production d'électricité et les Unions de centrales électriques industrielles, dont l'objet est l'exploitation des centrales atomiques, la production et la distribution de l'énergie électrique produite dans ces centrales ;
- le Bureau d'Etudes Nucléaires (BEN), dont l'objet est d'assumer toutes prestations et d'exercer toutes activités d'un bureau d'études et d'ingénieurs-conseils dans le domaine de l'énergie nucléaire, et plus particulièrement dans le domaine de la construction des réacteurs nucléaires et de la construction des centrales nucléaires ;
- le Syndicat d'Entreprises Publiques pour la construction de centrales nucléaires a été constitué en vue de la création éventuelle de centrales nucléaires par les régies et les sociétés intercommunales d'électricité ;
- la Société belge pour l'industrie nucléaire (Belgonucléaire), groupant 28 sociétés industrielles, au capital de 10 millions de francs belges, dont les buts sont la conception, l'étude et la construction de réacteurs nucléaires, la fabrication des éléments de combustibles, le retraitement des éléments de combustibles irradiés, et la mise en valeur de radio-isotopes. La Société Belgonucléaire peut remplir toute mission d'ingénieur-conseil relative à ces quatre points et exercer toutes activités annexes ou favorables à la réalisation de son objet social.

La Belgique prévoit, en outre, la construction d'une première centrale de 10 à 12 MW, qui pourrait être mise en service en 1959-1960, et d'une centrale de 120 MW, dont le démarrage peut être prévu vers 1962.

[...]

### Les Pays-Bas

Les Pays-Bas disposent de réserves importantes en charbon exploitable, mais la production ne peut pratiquement pas être augmentée à cause de l'épuisement partiel des mines existantes, qui est à peine compensée par les possibilités de production dans de nouveaux centres miniers. La production de charbon ne

couvre qu'une partie des besoins et près de la moitié de l'énergie consommée doit être importée.

Les recherches dans ce domaine sont concentrées au Réacteur Centrum Nederland (R.C.N.), dans lequel participent le gouvernement aussi bien que l'industrie et la K.E.M.A. (N.V. tot Keuring van Elektrotechnische Materialen). Les travaux de la K.E.M.A. dans le domaine de l'énergie nucléaire étant financés par les directions des entreprises d'électricité, ces entreprises participent ainsi directement aux travaux du R.C.N.

Par la K.E.M.A., des recherches avancées ont été effectuées depuis quelques années et des résultats intéressants ont déjà été obtenus, notamment dans le domaine des réacteurs à suspension.

Il n'existe pas encore de projets concrets pour la construction de centrales nucléaires ; la question est actuellement au stade d'étude.

[...]